

# Pour une véritable reconnaissance de nos missions et pour une titularisation immédiate sans condition votez SUD

Profession de foi de la fédération SUD Éducation pour les personnels exerçant des missions d'AVS ou d'EVS

## → Nous dénonçons :

- La précarité générale du statut d'AVS : salaires en-dessous du seuil de pauvreté , aucune indemnité de fin de contrat pour les CUI/CAE...
- Des missions mal définies.
- Les temps de formation obligatoires non rémunérés et non récupérés, non préalables à la prise de poste, ni reconnus ni valorisés.
- L'absence d'une véritable formation.
- L'absence de statut.
- Le non-remplacement des AVS absent-e-s.
- Le nouveau décret AESH qui obligerait à attendre 6 ans au minimum pour un CDI .
- Les temps partiels imposés.
- Les 24h payées 20h pour les CUI/CAE.
- La peur récurrente, en fin de contrat, de ne pas être renouvelé-e.

**SUD Education revendique la titularisation de toutes et tous les AVS et EVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité.**

## → Nous revendiquons :

- La titularisation de toutes et tous les AVS et EVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité.
- Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutit à l'obtention d'un diplôme d'État de niveau 4.
- La possibilité de signer des contrats à temps plein.
- La revalorisation des salaires : un salaire décent qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois.
- La prise en compte de l'ancienneté pour toutes et tous, AVS et CUI.
- La création d'un statut réel et reconnu des AVS, correspondant aux conditions d'exercice dans la fonction publique.
- Notre inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.

**En application de la loi Le Pors, le statut de fonctionnaire doit rester la norme pour des missions pérennes ! Revendiquons le statut de fonctionnaire pour toutes et tous les personnels AVS ou EVS.**



## → Les élèves en situation de handicap méritent mieux !

- Trop d'enfants en situation de handicap ne sont pas scolarisé-e-s.
- Des milliers d'enfants ne sont scolarisé-e-s que quelques heures par semaine faute de personnels en nombre et suffisamment formés.
- Les parents confrontés à ces situations manquent d'informations.

**SUD Éducation exige la scolarisation dans de bonnes conditions des enfants en situation de handicap afin de permettre à toutes et à tous une scolarisation égalitaire.**